REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DU MORBIHAN

ELECTIONS LÉGISLATIVES du 18 NOVEMBRE 1962

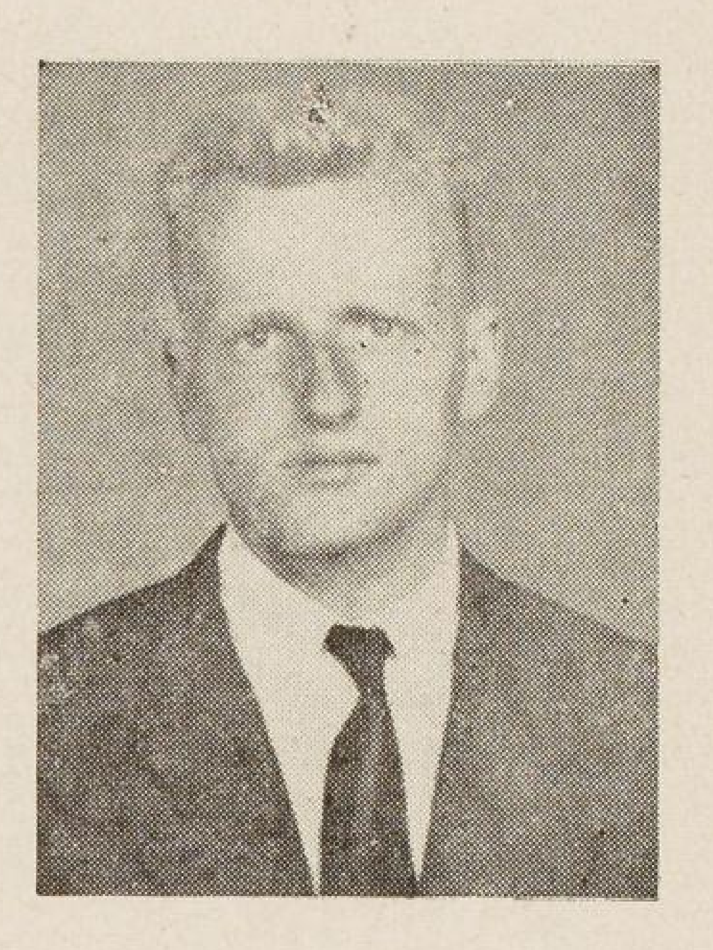
4e Circonscription — Région de Ploërmel



YVES DU HALGOUET

CANDIDAT

RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT



ARTHUR GENUIT

REMPLAÇANT EVENTUEL

RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

YVES DU HALGOUET, 51 ans, 6 enfants, Ancien Prisonnier de Guerre

Diplômé de l'Institut National Agronomique, Président du Comice du Canton de JOSSELIN, Président de la Société d'Agriculture de l'Arrondissement de PLOERMEL, Président de l'Union des C.U.M.A., Membre de la CHAMBRE D'AGRICULTURE DU MORBIHAN, Vice-Président du Comité départemental de la Vulgarisation et du Progrès Agricole, Administrateur de la Coopérative d'Insémination.

Maire de GUEGON, Conseiller Général de JOSSELIN, Membre de la Commission de la Production et des Echanges à l'Assemblée Nationale.

ARTHUR GENUIT, 40 ans, 6 enfants

Diplômé d'Etudes Agronomiques, Economiques et Sociales, Maire de TRÉAL, Président du Comice Agricole du canton de LA GACILLY, Président du Centre de Comptabilité et d'Economie Rurale du Morbihan.

IMP. LE PLOERMELAIS, PLOERMEL

Paysans

La loi d'orientation agricole (1960) et la loi complémentaire (1962), étudiées et votées par l'Assemblée Nationale, dotent l'Agriculture et surtout l'EXPLOITATION FAMILIALE d'un statut qui doit assurer sa modernisation et son progrès.

La protection sociale des cultivateurs, enfin conquise par la loi (1960, 1961 et 1962), doit vous assurer la parité sociale.

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE s'organise (loi fondamentale et loi d'investissement).

Il convient d'achever l'œuvre entreprise, trop souvent entravée ou retardée, et surtout il faut assurer aux exploitations, les RECETTES indispensables par la parité économique, le soutien du FORMA et la recherche des débouchés.

Ouvriers

Le niveau de vie doit continuer à s'élever par l'augmentation de la production nationale et la monnaie rester stable pour ne pas vous faire perdre le bénéfice des hausses de salaires.

L'aide au LOGEMENT doit être généralisée et accrue pour que les demandes soient satisfaites sans délai.

Il faut concrétiser les décisions favorables au Morbihan, zone spéciale d'action rurale (1961) et assurer la réalisation de l'EXPANSION ECONOMIQUE bretonne et le plein emploi de la main-d'œuvre.

Commerçants - Artisans - Industriels - Professions Libérales

A la faveur de mouvements d'affaires et d'échanges commerciaux toujours plus intenses, vous devez trouver l'épanouissement de vos professions.

Toutes les initiatives privées et publiques qui s'amorcent doivent être encouragées pour développer les activités industrielles et touristiques.

Il faudra obtenir une plus juste, plus simple et moins onéreuse répartition des charges fiscales, et en freiner l'accroissement pour maintenir vos LIBERTÉS et sauvegarder votre PATRIMOINE.

Anciens Combattants - Anciens Prisonniers et Victimes de la Guerre

Les légitimes mais trop minimes avantages qui vous sont dûs ne doivent plus vous être contestés.

Economiquement faibles et Vieux Travailleurs

Nous avons à cœur de veiller sur votre SÉCURITÉ, de poursuivre l'œuvre de la commission Laroque, d'augmenter l'AIDE aux infirmes, aux vieillards, et d'abaisser progressivement l'âge de la retraite.

Jeunes

Nous mettons tout en œuvre pour vous assurer les bienfaits de l'ENSEIGNEMENT : subvention au ramassage scolaire — bourses plus nombreuses — intensification de l'enseignement technique et de l'enseignement agricole Grâce à la loi de 1961, nous doterons les collectivités de l'équipement sportif nécessaire.

Familles nombreuses

Nous veillerons à ce que l'allocation qui vous est attribuée compense vos charges croissantes.

La loi scolaire de décembre 1959 apporte une aide substantielle à l'Enseignement privé ; nous suivrons attentivement son application, conformément aux légitimes aspirations des familles catholiques.

L'attribution des bourses est aussi la condition indispensable pour la poursuite des études de vos enfants.

Collectivités Locales

Nous avons le souci de vos besoins locaux. Nous soutiendrons vos Maires et vos Conseils municipaux dans leurs efforts pour les satisfaire, pour pousser les études et assurer le financement de vos projets.

Pour assurer :

— L'EXPANSION AGRICOLE, INDUSTRIELLE ET TOURISTIQUE DE LA RÉGION ;
— L'ACCROISSEMENT DU NIVEAU DE VIE ;
— LA DEFENSE DE NOS LEGITIMES LIBERTÉS ;
— LA PUISSANCE DE LA FRANCE DANS LE MONDE PAR DE SAINES ALLIANCES ;

Il faut unir

— UNE REPRESENTATION POPULAIRE EFFICACE, GARANTE DU PROGRÈS ÉCONOMIQUE ET SOCIAL.
— UN GOUVERNEMENT STABLE, NÉCESSAIRE A L'ORDRE ET A LA SÉCURITÉ.

VOTEZ pour : ***YVES DU HALGOUET,*** *candidat*
et ***ARTHUR GENUIT,*** *remplaçant éventuel*